



DEPARTEMENT DES LANDES

Nombre de Conseillers en exercice : 23  
 (- 1 démission : Laurine COUFFIGNAL) : 22  
 Nombre de présents : 14  
 Nombre de votants : 21  
 Date de convocation : 11/02/2016

COMMUNE DE TARTAS

ARRONDISSEMENT DE DAX

## EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL

DES

## DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

du 17 février 2016

--- o0o ---

L'an deux mille seize, le dix-sept février, le Conseil Municipal de la Commune de TARTAS, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de M. BROQUÈRES Jean-François, Maire.

**Etaient présents :** MM. BROQUERES (a procuration pour Mme CHAPUIS), LAMOTHE (a procuration pour M. DUPLA), Mme DEGOS (a procuration pour Mme DARGELOSSE), M. DUBOS (a procuration pour M. GOSSELIN), Mme COURROS (a procuration pour Mme BRUGAT), MM. MARSAN, DUCASSE, BRUEY, Mme DUBOIS-MAURY, MM. GAILLARDET, DUBUN, LAFOURCADE (a procuration pour M. TAUZIA), Mmes GARRIDO (a procuration pour Mme DAUGREILH), THIEBLIN.

**Etaient excusés :** Mmes BRUGAT (a donné procuration à Mme COURROS), DARGELOSSE (a donné procuration à Mme DEGOS), CHAPUIS (a donné procuration à M. BROQUERES), MM. GOSSELIN (a donné procuration à M. DUBOS), DUPLA (a donné procuration à M. LAMOTHE), TAUZIA (a donné procuration à M. LAFOURCADE), Mme DAUGREILH (a donné procuration à Mme GARRIDO).

**Etait absente non excusée :** Mme ULMANN.

Un scrutin a eu lieu, M. DUCASSE Vincent a été élu pour remplir les fonctions de secrétaire.

Séance A

Délibération n°13

DELIBERATION

Rapporteur : M. le Maire

**Objet : Agenda 21 – approbation des actions Année 2015 – Bilan d'une année**

Par différentes délibérations du 11 juin puis du 17 septembre 2014 notre assemblée a présenté et engagé la démarche « AGENDA 21 », axe fort du mandat municipal pour la Ville de TARTAS. Par délibération du 25 février 2015, le bilan de l'année 2014 a été dressé en faisant état de la réflexion et de la sensibilisation qui ont été menées auprès des acteurs, associations, ou habitants du territoire.

Dans le prolongement de ces actions, la démarche s'est poursuivie tout au long de l'année 2015 :

- Réflexion et recensement dans les services municipaux des actions déjà en place ou à lancer,
- Formation des Elus et agents municipaux
- Réunions d'information pour formaliser le calendrier de mise en place du diagnostic territorial et la rédaction du projet territorial sur 2016
- Mission d'accompagnement avec l'association « Graine d'Aquitaine »
- Nomination d'un agent des services techniques comme référent Agenda 21 pour l'accompagnement de la mise en place des actions au sein des services
- Actions d'information et de communication

.../...



Il est précisé que durant l'année 2015, un point d'étape a été fait en juillet avec M. GARCIA de la DREAL Aquitaine. En parallèle, M. le Maire et la conseillère déléguée ont assisté à des réunions sur l'Agenda 21 en Aquitaine.

Il convient aujourd'hui de rendre compte auprès de la DREAL Aquitaine, des actions menées concrètement sur l'année 2015 et en cours, à partir des fiches récapitulatives ci-dessous :

Fiche Annexe 1 « groupe de travail Agenda 21 »	COMMENTAIRES	Montant
<b>FONCTIONNEMENT GENERAL</b>	<p><b>Bureau des adjoints :</b> De janvier à décembre 2015 :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>le bureau des adjoints dans ses réunions mensuelles a fait un point régulier sur l'avancement de la démarche</li> <li>Au sein des services, les cadres accompagnent la réflexion avec les agents, dans la perspective de mettre en place des indicateurs de suivi des actions avec des points réguliers</li> </ul> <p><b>Conseillère déléguée et équipe de Direction :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Communication auprès des habitants, définition des missions confiées à l'association « GRAINE d'AQUITAINE », réunions sur le mise en œuvre du diagnostic territorial et la rédaction du projet territorial, formations des élus et agents municipaux, premières actions dans les services, suivi des tableaux de bord..</li> <li>Communication interne et externe par des lettres ou supports</li> </ul> <p><b>Appui des services :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>détachement d'un temps de secrétariat pour l'appui aux démarches; lettres, fournitures, appels téléphoniques, mails, mise à disposition de matériel vidéo-projection (2h par mois de juin à décembre)</li> <li>missions confiées à un agent des services techniques pour appui à l'organisation des temps de travail et la formalisation des actions à mener</li> </ul>	
<p><b>FICHE FINANCIERE</b> Fournitures administratives, informatiques et consommations téléphoniques... Organisation réceptions et vin d'honneur à l'issue des réunions... Affranchissement, et téléphonie...</p> <p><b>Budget estimé 1 000 €</b></p>	<p>Ensemble des consommables (fournitures administratives, consommables informatiques, divers réunions travail...) :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>fournitures administratives maison de la presse</li> <li>fournitures diverses</li> <li>ramettes papier</li> </ul> <p>Organisation pots réunions de quartiers et réunions acteurs locaux (eau, jus d'orange, gâteaux...) facture 10081(extrait)</p> <p>Repas formation des référents et personnels 26 octobre</p> <p>Forfait affranchissement et téléphonie pour Elus/Services</p> <p><b>total dépenses :</b></p>	<p>78,65 € 233,46 € 57,60 € 150,50 € 540,00 € 300,00 €</p> <p><b>1 360,21 €</b></p>
Fiche Annexe 2 « Conseiller délégué Agenda 21 »	COMMENTAIRES	Montant
<p><b>Poste de conseillère déléguée agenda 21 :</b> Accompagne et coordonne les différentes réunions de travail au sein des services municipaux, entre élus, et avec les acteurs du territoire.  Anime les réunions « rencontres avec les acteurs du territoire »</p>	<p>Par arrêté en date du 2 avril 2014 visé en préfecture le 18 avril 2014, Laurine COUFFIGNAL conseillère municipale a été nommée Conseillère municipale déléguée pour « l'Agenda 21 ». Au terme du premier semestre 2015, Noémie DARGELOSSE a pris le relais de Laurine COUFFIGNAL pour cette fonction.</p> <p>Octobre à Décembre 2015, la Conseillère déléguée a coordonné les réunions de travail, formations, et réunions publiques visant à lancer la démarche diagnostic territorial.</p>	<p>.../...</p>



FICHE FINANCIERE	Du mois de janvier au mois de décembre 2015	
Indemnité de Conseillère déléguée (CGCT)	Création d'un suivi par la direction générale des travaux du groupe de travail (10h par mois de janvier à décembre : 10h x 29 € x 12 mois) dont : suivi des points mensuels du bureau des adjoints, suivi et accompagnement des réflexions et pistes de travail au sein des services municipaux, préparation et appui aux formations des agents municipaux sur le mois d'octobre	2 750,52 €
Temps de travail direction générale sur 6 mois		3 480,00 €
Budget estimé 6 000 €		6 230,52 €
	<b>total dépenses :</b>	

Fiche Annexe 3 « Réunions et Axes de travail Bureau municipal »	COMMENTAIRES	Montant
Bureau municipal Axes de travail Réunions de travail - transversalité	<p>Le bureau municipal a fait le point mensuellement avec la conseillère déléguée permettant de valider :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• La tenue des réunions de quartiers en juin 2015</li> <li>• La réflexion sur la recherche d'un chargé de mission ou d'un agent au sein des services municipaux pour accompagner des actions</li> <li>• La signature d'une convention avec l'association GRAINE d'AQUITAINE pour le lancement fin 2015 du diagnostic territorial en vue de la rédaction du projet territorial à partir de mars 2016</li> <li>• L'organisation de formations pour les agents municipaux dans le but de les aider à la formalisation et la mise en place d'actions concrètes dans les services</li> <li>• L'insertion d'informations sur la démarche dans la lettre d'infos du Maire et dans le journal municipal</li> <li>• L'information dans les commissions municipales et l'implication des élus à la démarche</li> </ul>	
FICHE FINANCIERE	(en pièces jointes article presse et journal le Tarusate)	
Budget estimé 0 €		

Fiche Annexe 4 « Réunions et informations aux habitants »	COMMENTAIRES	Montant
INFORMATION et SENSIBILISATION : Réunions dans les Quartiers de la commune Invitation à la population Réunion associations Réunion sensibilisation scolaires Réunion partenaires	<p>L'année 2015 a permis de dresser le bilan des premières interventions de fin 2014, de continuer la sensibilisation auprès des services municipaux et des élus. Le deuxième semestre a permis de relancer la sensibilisation des acteurs avec organisation de formations et de réunions pour formaliser des actions concrètes d'une part, et dresser le diagnostic territorial pour la rédaction du projet territorial sur 2016 d'autre part.</p> <p><b>Réunions dans les quartiers :</b> Les 16 juin (Zone rurale Mariterre), 17 juin (Quartier de la Taouziolle), 22 juin (Ateliers municipaux à la ville haute), 23 juin (Quartiers Piscine Bretagne Lacay et de l'Escalot), 15 juin (Quartiers Peillic Pelletrin et ville basse), et le 25 juin (centre ville) se sont tenues des réunions d'information avec l'ensemble des élus, durant lesquelles un moment a été consacré sur la démarche Agenda 21 avec intervention de M. le Maire et de la Conseillère déléguée.</p> <p><b>Autres réunions :</b> Sensibilisation, et lancement des réunions de travail avec pistes de réflexion sur le diagnostic du territoire : <b>Pour les habitants</b>, après</p>	.../...



	<p>communication en séance du Conseil municipal en soirée le 24 novembre (témoignages, interventions de l'association "Graine d'Aquitaine", et échanges avec la population). Les associations, Commerçants, Artisans et partenaires institutionnels ont assisté à une réunion avec témoignages d'élus ou de responsables municipaux le 23 novembre en soirée. L'association Graine d'Aquitaine a proposé des ateliers participatifs avec ces différents acteurs pour susciter leur implication. Les contacts des acteurs intéressés par la démarche ont été recensés en vue du diagnostic territorial.</p> <p><b>Réunion spécifique associations:</b> Chaque année, la commune par son service EASA réunit les associations pour la fête du lac. A cette occasion, une sensibilisation à la démarche agenda 21 a été réalisée.</p>	
<p><b>FICHE FINANCIERE</b></p> <p>Budget estimé 5 000 €</p>	<p><b>Organisation des six réunions de quartiers :</b> installation matérielle chapiteau, tables chaises, sonorisation, pot de l'amitié (forfait 500 € x 6 réunions)</p> <p><b>Salles à disposition</b></p> <p>Les 26 et 27 octobre formations Agents / Elus...(430x2))</p> <p>Les 23 et 24 novembre habitants, acteurs locaux, économiques, et associations...(430x2)</p> <p>Partenaires</p> <p><b>Lettre aux habitants pour les réunions de quartier en juin et juillet</b></p> <p><b>lettre aux habitants pour les réunions acteurs économiques, associations et habitants en novembre(500 €)</b></p> <p style="text-align: right;"><b>total dépenses :</b></p>	<p>3 000,00 €</p> <p>1720,00 €</p> <p>500,00 €</p> <p>500,00 €</p> <p><b>5 720,00 €</b></p>
<p><b>Fiche Annexe 5</b> « interventions et actions CMEJ Actions dans le cadre de l'EASA »</p>	<b>COMMENTAIRES</b>	<b>Montant</b>
<p><b>SENSIBILISATION du CMEJ</b> Pistes de travail Projets de communication</p>	<p><b>Durant l'année 2015 :</b> L'élue en charge de l'éducation et la conseillère déléguée ont travaillé avec les membres du CMEJ. Au cours de leurs réunions du premier samedi du mois, des échanges ont permis de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• réfléchir à des actions de sensibilisation sur le tri sélectif</li> <li>• mettre en place une journée de nettoyage des abords de la Midouze en partenariat avec le SIETOM de Chalosse et les responsables de l'usine TEMBEC de TARTAS</li> <li>• travailler avec les services municipaux sur des aménagements sur des espaces publics, notamment avec des fleurissements et des jeux sur l'espace d'OUS PINS au bord du lac</li> <li>• proposer le projet d'installation d'une boîte à lire afin d'ouvrir la lecture à tous</li> <li>• de participer à l'élaboration d'un plan d'action sur le gaspillage alimentaire avec des actions dès 2016</li> </ul> <p><b>Commission Education Jeunesse :</b> Au cours de ses réunions, des temps de réflexion ont été consacrés pour des échanges avec la communauté éducative, scolaire, école primaire et collège</p> <p><b>Projets de communication :</b> <u>SITE INTERNET :</u> Sur le site un onglet a été mis en place, qui permettra d'informer la population sur l'avancement de la démarche.</p> <p style="text-align: right;">.../...</p> <p><u>PROJET de SUPPORT de COMMUNICATION :</u> Réflexion en cours...à l'attention des publics scolaires</p>	



SERVICE EASA	<p>Le service Education Associations Sports Animation de la commune a en charge outre le suivi des installations, l'appui associatif mais aussi les activités de l'Accueil de loisirs sans hébergement. A ce titre, des actions de sensibilisations ont été menées tout au long de l'année :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• convention d'utilisation des locaux avec prise en compte des normes liées à l'utilisation des énergies (éclairage...), respect du tri sélectif</li> <li>• utilisation de produits d'entretien adaptés dans les locaux municipaux à usage associatifs</li> <li>• tenue de tableaux de bord des consommations et produits utilisés</li> <li>• travail avec la communauté de communes sur des marchés groupements de commandes.</li> </ul>	
FICHE FINANCIERE Budget estimé 1 000 €	<p>Organisation de réunions avec les membres du CMEJ, et du service EASA pour les personnels du groupe scolaire et en charge de l'entretien des locaux</p> <p>animateur 10 h par mois : (janvier à décembre 2015: 10h x 17 € x 12 mois)</p> <p style="text-align: right;"><b>total dépenses :</b></p>	<p>2 040,00 €</p> <p>2 040,00 €</p>
Fiche Annexe 6 « Actions de Formation et divers »	COMMENTAIRES	Montant
<p>Actions de formation des personnels</p> <p>Actions de formation des Elus</p> <p>Prise de contacts avec partenaires institutionnels locaux</p> <p>Organisation pour les services municipaux d'actions concrètes</p>	<p>Ont été organisées :</p> <p><b>Formation des Personnels Municipaux avec CNFPT aquitaine :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• le 26 octobre, 50 agents sur une ½ journée (enjeux de la démarche et exemples)</li> <li>• le 26 octobre, par groupes sur l'après-midi et sur la matinée du 27 octobre (travail par service : actions déjà en place, et pistes d'actions à mener)</li> <li>• le 27 octobre, pour les cadres référents de la collectivité tous services confondus (synthèse et actions à mener sur fin 2015 et année 2016)</li> </ul> <p><b>Formation Elus et Cadres municipaux :</b></p> <p>Sur les journées des 26 et 27 octobre, la conseillère déléguée et les Adjointes au maire ont été amenés à participer aux côtés des agents et du Maire à l'action menée par le CNFPT pour l'ensemble des personnels.</p> <p><b>Prise de contact avec :</b> CNFPT, SIETOM de CHALOSSE, CCPT, ALPI, CDG 40 pour appui technique</p> <p>Accompagnement par l'association GRAINE d'AQUITAINE et signature d'une convention sur 2015 et 2016.</p> <p>La commune s'est engagée à payer un montant de 5 270 € afin de préparer le diagnostic territorial, à savoir :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• le repérage des acteurs</li> <li>• la rencontre de chaque acteur</li> <li>• la formalisation du diagnostic</li> <li>• les ateliers participatifs de production</li> </ul> <p>Sur 2015, un premier acompte de 30 % a été versé</p> <p><u>Dans le cadre des réunions mensuelles dans les services, les chefs d'équipes et cadres ont travaillé sur le deuxième semestre 2015 :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• à définir des actions par service</li> <li>• à mettre en place des tableaux de bord avec indicateurs</li> <li>• se sont engagés pour des premières actions sur 2016</li> </ul>	



<b>FICHE FINANCIERE</b>	<b>Acompte sur convention à GRAINE d'AQUITAINE</b> (reste à payer sur convention en 2016 : 3 689 €)	1 581,00 €
<b>Budget estimé 6 000 €</b>	<b>Formations</b> Deux agents en formation à SADIRAC (voirie espaces publics) le 19 novembre Elu en formation à SADIRAC (voirie espaces publics) le 19 novembre Déplacement et participation à une réunion sur Bordeaux le 25 septembre (Agenda 21 d'AQUITAINE) <b>Travail coordination dans les services (préparation actions)</b> Temps de travail des équipes municipales (préparation des actions par service pour 2015....(6mois x 20€ x 4H x 10 agents )	400,00 € 4 800,00 €
	<b>total dépenses :</b>	<b>6 781,00 €</b>

Fiche Annexe 7 et Fiche Annexe 8 « Communication Conception Diffusion »	COMMENTAIRES	Montant
Journal « le TARUSATE »	A l'édition du numéro 12 du journal le TARUSATE a été ajouté : <ul style="list-style-type: none"> <li>un article d'une page expliquant la démarche au travers de la stratégie territoriale</li> </ul>	
Insertion d'une communication sur la démarche	A l'édition du numéro 13 du journal le TARUSATE a été ajouté : <ul style="list-style-type: none"> <li>le mot du maire sur l'agenda 21</li> <li>une page les actions du CMEJ</li> <li>une page sur les formations et la mobilisation</li> </ul> Création et diffusion d'une lettre d'info du maire sensibilisant aux étapes de l'agenda 21 : <ul style="list-style-type: none"> <li>lettre n°1 du mois de septembre 2015</li> <li>lettre n°2 du mois de décembre 2015</li> </ul>	
<b>FICHE FINANCIERE</b>	<b>Journal n°12</b> article sensibilisation	503,63 €
<b>Budget estimé 6 000 €</b>	<b>Journal n°13</b> Articles sensibilisation	1 510,91 €
	<b>Lettres d'information du maire</b> Lettre numéro 1 et numéro 2 articles et diffusion	200,00 €
	<b>Diffusion supports ou lettres infos</b> Septembre et fin d'année 2015 (2x338,18)	676,36 €
	<b>total dépenses :</b>	<b>2 890,90 €</b>

Fiche Annexe 9 « Accompagnement dans les Services »	COMMENTAIRES	Montant
Accompagnement à la démarche par le recrutement sur l'année 2015 d'un chargé de mission	Recrutement sur une période de 2 à 6 mois d'un chargé de mission Ou d'un agent CDD en appui des services techniques pour des actions d'accompagnement sur le terrain	
<b>FICHE FINANCIERE</b>	<i>La commune a souhaité maintenir dans ses effectifs pour une durée de 12 mois, un agent qui venait de terminer un contrat d'apprentissage.</i> <i>Mission a été confiée à cet agent :</i> <ul style="list-style-type: none"> <li>de participer à l'accompagnement de la nouvelle réglementation des normes phytosanitaires au sein du service espaces verts,</li> <li>mais aussi de travailler sur les plannings de fauchage ou de tonte,</li> <li>tout en veillant à l'appui aux travaux de nettoyage tant en centre-ville qu'en zone rurale (avec suivi de tableaux de bord trimestriels ou semestriels)</li> </ul>	4 693,31 €
<b>Budget estimé 7 000 €</b>	<b>total dépenses :</b>	<b>4 693,31 €</b>



**Aussi, il est proposé à notre conseil municipal :**

Pour la deuxième année de la démarche (année 2015) :

- sur la base d'un prévisionnel de dépenses de **32 000 €**

D'approuver le compte rendu des actions menées en 2015, soit un montant de **29 715,94 €** pour lequel la commune a reçu une subvention de 10 000 €, pour transmission à la DREAL Aquitaine.

**De continuer** les actions en cours et notamment sur l'année 2016, dont la rédaction du projet territorial, la mise en place d'actions concrètes dans les services et un travail avec les acteurs du territoire.

**De solliciter** auprès de la DREAL Aquitaine la demande de renouvellement de subvention pour l'année 2016, sur la base de la délibération du 17 septembre 2014 selon l'échéancier proposé ou à modifier par une nouvelle délibération dans le courant de l'année 2016 selon les actions qui seront proposées dans le cadre du projet territorial.

**Après en avoir délibéré**

**Oui l'exposé du rapporteur**

**LE CONSEIL MUNICIPAL**

**A l'unanimité**

**APPROUVE** le compte rendu des actions menées en 2015, soit un montant de **29 715,94 €** pour lequel la commune a reçu une subvention de 10 000 €, pour transmission à la DREAL Aquitaine.

**CONTINUE** les actions en cours et notamment sur l'année 2016, dont la rédaction du projet territorial, la mise en place d'actions concrètes dans les services et un travail avec les acteurs du territoire.

**SOLLICITE** auprès de la DREAL Aquitaine la demande de renouvellement de subvention pour l'année 2016, sur la base de la délibération du 17 septembre 2014 selon l'échéancier proposé ou à modifier par une nouvelle délibération dans le courant de l'année 2016 selon les actions qui seront proposées dans le cadre du projet territorial.

Délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.



Le Maire,

**Jean-François BROQUÈRES**